



ASSAINISSEMENT DU VILLAGE ET DE LA JARJATTE

La commune avec le concours du Département (maîtrise d'œuvre et d'ouvrage délégué) a engagé un programme de travaux conséquent pour l'amélioration des réseaux humides (assainissement, eau potable, pluvial). Ces travaux ont débuté en 2009 et à fin 2016, le montant des dépenses engagées au titre de l'assainissement représentait la somme de 1 710 848,58 €uros H.T. Pour mener à bien ces différentes opérations des aides financières ont été allouées par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et l'Agence de l'Eau, ceci en complément de l'autofinancement communal. Le programme de travaux global va donc se poursuivre sur l'ensemble des hameaux afin d'assurer la mise à niveau attendue, conformément au schéma général de l'eau et de l'assainissement en vigueur à ce jour.

